

# Une prime de 350 euros pour les métiers en pénurie

**FRANÇOIS-XAVIER LEFÈVRE**

Triple avancée dans la lutte contre les métiers en pénurie en Wallonie. Le gouvernement wallon a validé jeudi la création d'un incitant financier. Ce petit coup de pouce de 350 euros vise à encourager les demandeurs d'emploi à se former dans un métier pour lequel il y a de réelles perspectives d'insertion. *«Au-delà de cet incitant, le demandeur d'emploi bénéficiera d'un coaching pour se préparer à l'entretien d'embauche qui lui sera garanti à l'issue de sa formation»*, explique le ministre de l'Économie Pierre-Yves Jeholet (MR). Si la question de la défiscalisation de la prime

n'est pas encore réglée avec le Fédéral, le cabinet du ministre précise que ces 350 euros représentent un montant poche.

L'entrée en vigueur est prévue pour le 1<sup>er</sup> septembre 2018. *«Dès lors, dans la mesure où la nouvelle liste des métiers en pénurie vient d'être publiée par le Forem, les demandeurs d'emploi ne doivent plus perdre une minute pour s'inscrire dans une formation menant à l'un de ces métiers»*, estime le ministre.

L'exécutif wallon va par ailleurs simplifier le Plan Formation Insertion (PFI), qui permet aux demandeurs d'emploi d'acquérir des compétences avec un contrat à la clé et

aux entreprises de former leurs futurs travailleurs en fonction de leurs besoins.

Enfin, le gouvernement va activer son dispositif «coup-de-poing pénuries». Dès qu'une ou plusieurs entreprises cherchent au minimum huit travailleurs pour la même fonction, elles pourront introduire une demande au Forem. Celui-ci leur proposera un programme sur-mesure: sélection conjointe des candidats et plan de formation flexible.

À l'issue de la formation, l'engagement d'au moins 80% des demandeurs d'emploi ayant réussi leur formation est garanti.

**La Wallonie active son dispositif «coup-de-poing pénuries».**